

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)

Désignation au Plan d'urbanisme : Situés dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Situés dans l'aire de protection de la façade des Appartements-Bishop Court
(immeuble patrimonial classé)

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



Ensemble bordant le côté est de la rue Bishop. Le site visé est liséré d'une ligne pointillée rouge.
(Source : Ville de Montréal (VdM), janvier 2013)



Photo aérienne. Le site visé est liséré de rouge.
(Source : Bing Maps)

SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial des bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop repose d'abord sur leur valeur paysagère urbaine en raison de leur contribution à l'intérêt du cadre bâti de la rue Bishop, par leur appartenance à un ensemble harmonieux de maisons victoriennes et leur contribution positive à l'image du « Quartier Bishop-Crescent ».

Ces bâtiments présentent aussi une valeur historique, étant parmi les plus anciens de cette partie de la rue Bishop et témoignant du passé du secteur comme quartier résidentiel de maisons victoriennes pour une classe aisée.

Enfin, ils possèdent une valeur architecturale de par la qualité de leur construction, de leurs matériaux d'origine, de la composition de leurs façades avant et latérale, et de leurs nombreux détails ornementaux.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

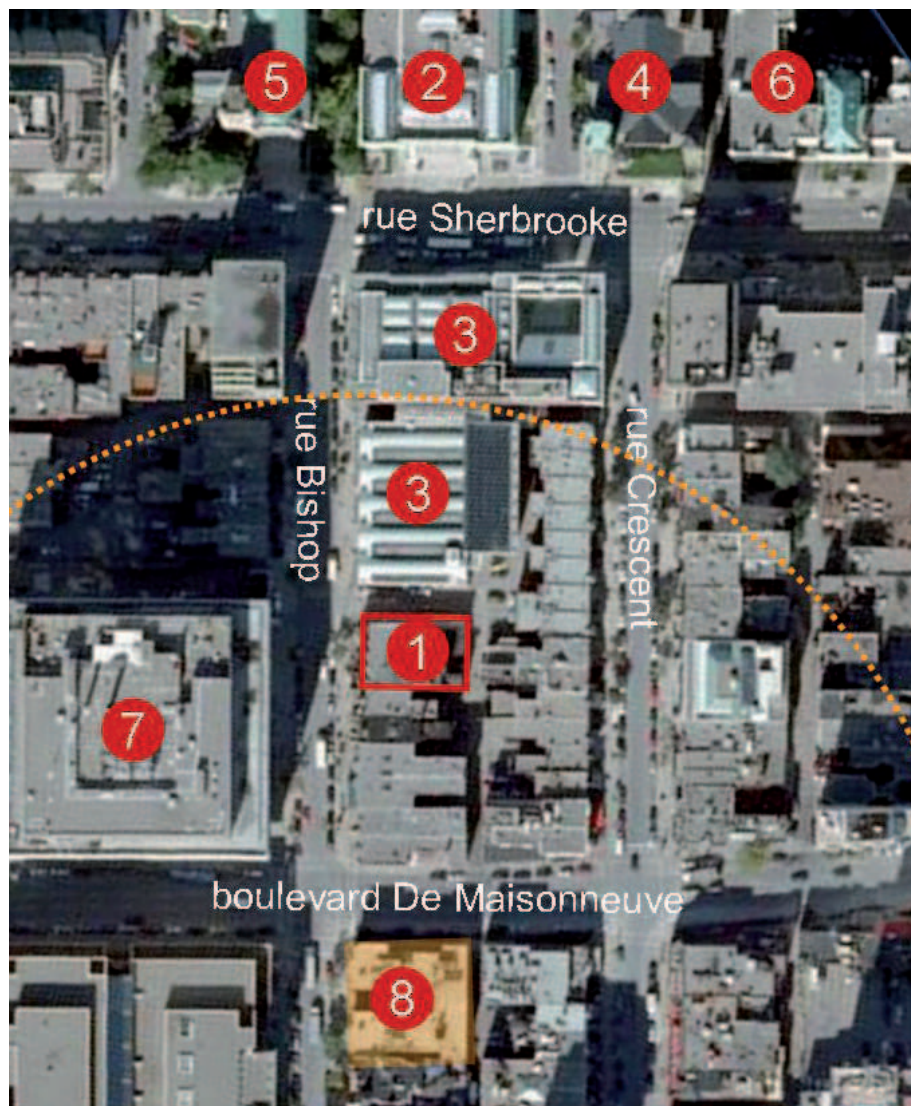
Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

18 ^e siècle	Terres agricoles et Domaine de la montagne des Prêtres de Saint-Sulpice
19 ^e siècle	Construction de villas entourées de vastes terrains sur les flancs du mont Royal. Lotissement du secteur « Bishop-Crescent », suivant le plan de John Ostell, pour y accueillir essentiellement des maisons en rangée unifamiliales de type « terrasse » inspirées de l'architecture britannique et bordées de ruelles de service, ainsi que quelques maisons semi-détachées dont la maison Peter-Lyall (1445, rue Bishop). Le site visé fait partie des terrains de pratique de criquet et de crosse de la <i>Montreal Amateur Athletic Association</i> (carte de Hopkins, 1879)
1886	Démantèlement des terrains de criquet et de crosse pour la prolongation des rues Bishop et Crescent, entre les rues Sainte-Catherine Ouest et Sherbrooke
1887-1888	Construction des bâtiments portant aujourd'hui les numéros 2075 et 2085, rue Bishop, suivant les plans de l'architecte Joseph Henri Bernard, pour madame Mary Ann Findlay, épouse de William H. Weir, qui est une propriétaire foncière importante dans le secteur
1890-1910	Âge d'or du Mile Carré avec la construction de nombreuses maisons bourgeoises. Construction de l'église <i>Erskine and American</i> en 1894. Introduction d'immeubles à logements multiples de prestige notamment, en 1905, les appartements <i>New Sherbrooke</i> (angle sud-est des rues Sherbrooke et Bishop) et <i>Bishop Court</i>
1912	L' <i>Art Association of Montreal</i> inaugure le Musée des beaux-arts sur la rue Sherbrooke
1925-	La fonction commerciale prend plus de place et des immeubles à logements prestigieux plus denses apparaissent dont les Appartements Le Château
1931-1967	L'immeuble situé au 2085, rue Bishop accueille le bureau provincial de la <i>Boy Scout Association of Canada</i>
1932	Construction de l'église <i>St. Andrew and St. Paul</i>
Années 50-60	La rue Burnside (rebaptisée boulevard De Maisonneuve) est percée à travers le secteur. Les maisons sises entre le 2085, rue Bishop et le <i>New Sherbrooke</i> sont démolies et une aire de stationnement est aménagée
1950-	Dans la seconde moitié du 20 ^e siècle, la fonction bureau prend de l'expansion et des bâtiments modernistes de forte densité se juxtaposent aux constructions plus anciennes. La plupart des maisons en rangée sont converties en bâtiments mixtes; dans le cas de celle portant le numéro 2075, rue Bishop, à partir des années 60 le rez-de-chaussée accueille des commerces alors que les étages supérieurs sont convertis en maison de chambres
1964-1965	L'Université Concordia érige le pavillon Henry F. Hall du côté ouest de la rue Bishop au nord du boulevard De Maisonneuve
1967-2008	L'immeuble situé au 2085, rue Bishop est acquis par l'Université Concordia qui y aménage une librairie, puis y installe la faculté de sociologie et d'anthropologie
1973-2008	Le restaurant Les Chenets occupe l'immeuble situé au 2075, rue Bishop
1991	Le Pavillon Jean-Noël Desmarais du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) est érigé à l'endroit où se trouvaient le terrain de stationnement et le <i>New Sherbrooke</i> (ses façades nord et ouest sont intégrées)
1992	L'Université Concordia inaugure le pavillon J.W. McConnell, sis du côté sud du boulevard De Maisonneuve à l'ouest de la rue Bishop
2008-	Suivant la fermeture du restaurant Les Chenets, l'immeuble situé au 2075, rue Bishop demeure vacant. Le MBAM acquiert les deux propriétés et permet à la Faculté de théologie Farel, qui logeait dans l'église <i>Erskine and American</i> , d'occuper le bâtiment portant le numéro 2085, rue Bishop
2011	Le MBAM inaugure le Pavillon Claire et Marc Bourgie qui intègre l'église <i>Erskine and American</i>

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)



Bâtiments du secteur

1. Site visé des bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop
2. Pavillon Michal et Renata Hornstein du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)
3. Pavillon Jean-Noël Desmarais du MBAM
4. Pavillon Claire et Marc Bourgie du MBAM, église *Erskine and American*
5. Église *St. Andrew and St. Paul*
6. Appartements Le Château
7. Pavillon Henry F. Hall de l'Université Concordia
8. Appartements-Bishop Court



Aire de protection de la façade des Appartements-Bishop Court



Appartements-Bishop Court (immeuble patrimonial classé)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

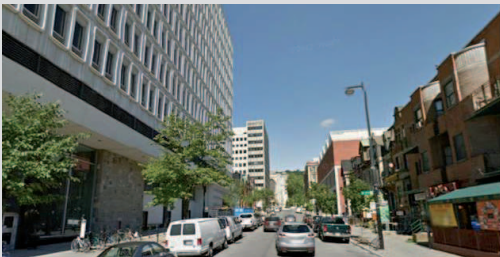
Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)

LES VALEURS

VALEUR PAYSAGÈRE URBAINE



2085 et 2075, rue Bishop et les deux bâtiments se trouvant au sud (à droite). (Source : VdM, janvier 2013)



Vues de la rue Bishop (vers le sud puis vers le nord) présentant notamment l'enfilade de maisons victoriennes (à gauche puis à droite) face au pavillon Henry F. Hall. (Source : Google Maps)

La valeur paysagère urbaine des bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop repose sur:

- leur contribution à l'intérêt du cadre bâti de la rue Bishop, par leur appartenance à un ensemble harmonieux de maisons victoriennes de même gabarit présentant une architecture de qualité, une régularité dans la composition et de nombreux détails ornementaux distinctifs;
- leur participation à la qualité de l'expérience de la promenade sur la rue Bishop, par leur intérêt architectural, le dialogue établi avec la rue et leur gabarit à l'échelle du piéton qui atténuent par ailleurs l'effet de masse des pavillons universitaires situés du côté ouest de la rue Bishop;
- leur contribution positive à l'image du « Quartier Bishop-Crescent », qui présente un tissu urbain relativement bigarré, caractérisé par la persistance de groupes homogènes d'anciennes maisons victoriennes côtoyant d'imposants complexes immobiliers contemporains et des édifices de grande hauteur, dans le voisinage de plusieurs bâtiments remarquables.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur PAYSAGÈRE URBAINE

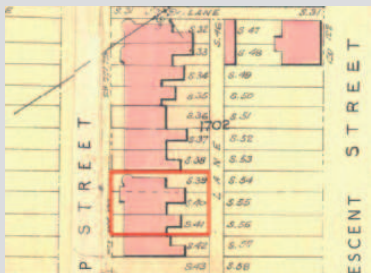
- La localisation des bâtiments sur la rue Bishop, à l'extrémité d'une enfilade de maisons victoriennes, dans le « Quartier Bishop-Crescent ».
- Le caractère ancien des bâtiments.
- Leur faible gabarit qui s'intègre harmonieusement aux constructions voisines au sud.
- La composition architecturale soignée des façades avant associée à la période victorienne, à la fois similaire et différenciée pour chacune des deux maisons.
- La composition architecturale soignée de la façade latérale.
- Les matériaux traditionnels (pierre calcaire bossagée, brique, bois, ardoise).
- L'alignement rapproché du trottoir.
- Le dégagement du côté nord qui a rendu possible le percement d'ouvertures dans la façade latérale et permet d'en apprécier la composition architecturale soignée.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

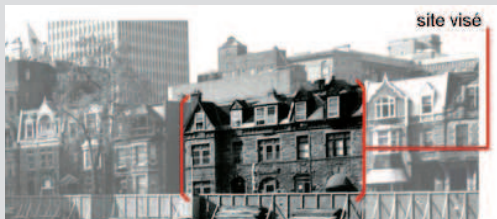
Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)

LES VALEURS

VALEUR HISTORIQUE



Le secteur en 1890. Le site visé est liséré de rouge. (Source : Charles E. Goad, Atlas of the City of Montreal and Vicinity, VDM)



Le site et ses voisins, en 1964, lors de la construction du pavillon Henry F. Hall – photographie tirée de Recherche documentaire, Provencher Roy + Urbanisme, janvier 2013. (Source : Université Concordia)



2085 et 2075, rue Bishop et le totem de la Boy Scout Association of Canada. 1964, M. Langlois. (Source: Archives de la Ville de Montréal)

La valeur historique des bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop repose sur:

- leur ancienneté; ces maisons étant d'ailleurs, avec la maison Peter-Lyall, les plus anciennes de cette partie de la rue Bishop;
- leur témoignage de l'ancienneté du secteur et de son passé comme quartier résidentiel de maisons victoriennes pour une classe aisée;
- leur témoignage du mode d'implantation (maisons en rangée de type « terrasse ») et des styles architecturaux caractéristiques à cette époque dans ce quartier de la ville;
- leur association avec madame Mary Ann Findlay qui les a fait construire, l'architecte Joseph Henry Bernard (à qui l'on doit notamment plusieurs autres bâtiments résidentiels à Montréal), ainsi qu'avec la Boy Scout Association of Canada et le restaurant Les Chenets qui y ont été présents respectivement pendant 36 et 35 ans;
- leur témoignage de l'évolution qu'a connue le secteur relativement à son occupation.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur HISTORIQUE

- La localisation du site au sein de l'ancien Domaine de la montagne des Prêtres de Saint-Sulpice, puis du plan de lotissement réalisé par John Ostell.
- Les caractéristiques qui témoignent de la vocation résidentielle d'origine du secteur, en particulier:
 - la lisibilité de la typologie résidentielle originale des deux bâtiments, notamment leur volumétrie, leurs matériaux, la disposition et la forme des ouvertures ainsi que les détails ornementaux sur les façades avant et latérale, la position et le traitement des entrées originales en façade avant;
 - la composition architecturale caractéristique de l'époque victorienne, les matériaux traditionnels (pierre calcaire bossagée, brique, bois, ardoise) et leur appareillage;
 - le rythme et la lisibilité du lotissement (lot étroit dans le cas du bâtiment sis au 2075, rue Bishop, et de largeur double dans le cas du 2085, rue Bishop) ainsi que la présence, à l'arrière, de la ruelle de service.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)

LES VALEURS

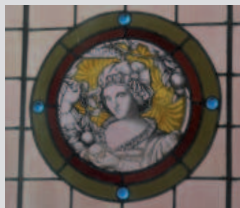
VALEUR ARCHITECTURALE



Façades latérale et avant des bâtiments situés aux 2085 et 2075, rue Bishop. (Source : VdM, 18 janvier 2013)



À gauche : entrée du bâtiment sis au 2085, rue Bishop. (Source : VdM, 18 janvier 2013)



À droite : détail du vitrail de la grande ouverture ceintrée ornant la façade latérale nord du bâtiment portant le numéro 2085, rue Bishop. (Source : VdM, 18 janvier 2013)

La valeur architecturale des bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop repose sur :

- la qualité de leur construction, de leurs matériaux d'origine (pierre calcaire bossagée, brique et bois) et des détails architecturaux, qui reflète le travail des artisans de l'époque;
- la qualité et le soin apportés à la composition des façades avant (2075 et 2085, rue Bishop) et latérale (2085, rue Bishop), notamment la régularité du rythme des ouvertures d'origine des façades avant, le niveau uniforme des registres et les nombreux détails ornementaux distinctifs.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur ARCHITECTURALE

Les caractéristiques architecturales associées à la période victorienne, notamment :

- la composition architecturale soignée des façades (avant et latérale), présentant notamment une avancée dans la partie nord du bâtiment sis au 2085, rue Bishop;
- les matériaux des façades (pierre calcaire bossagée, brique, bois, ardoise), leur assemblage et leur appareillage;
- le rythme régulier et la symétrie des ouvertures des façades avant, lesquelles comportent à la fois des similitudes (alignement, proportions, localisation et traitement des entrées) ainsi que des traits distinctifs (avancée nord, formes des ouvertures et détails ornementaux);
- la qualité du couronnement (toits mansardés percés de lucarnes) et des nombreux détails architecturaux;
- les fenêtres originales et les vitraux ornant les façades du bâtiment portant le numéro 2085, rue Bishop;
- l'escalier intérieur d'origine du bâtiment sis au 2085, rue Bishop.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments portant les numéros 2075 et 2085, rue Bishop (arrondissement de Ville-Marie)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'Arrondissement de Ville-Marie à la Division du patrimoine de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 18 janvier 2013.

BIBLIOGRAPHIE

PROVENCHER ROY + URBANISME, Recherche documentaire – 2075-2085 rue Bishop. Montréal, janvier 2013.

GROUPE DE TRAVAIL

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la culture et du patrimoine (DCP), Ville de Montréal (VdM)

Thomas Fontaine, architecte - planification, Arrondissement de Ville-Marie, VdM

Paul Lavallée, Directeur de l'administration, Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) (propriétaire des 2075 et 2085, rue Bishop)

Étienne Longtin, conseiller en aménagement, Arrondissement de Ville-Marie, VdM

Jean-Claude Marsan, consultant pour le MBAM

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DCP, VdM

Claude Provencher, associé principal et co-fondateur, Provencher Roy et associés architectes, consultant pour le MBAM

RÉDACTRICE

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DCP, VdM